



RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES MARAIS DE LA TAUTE



1. Vue de la réserve - 2. jeune busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) - 3. Vue de la réserve



Situation

La Réserve Naturelle Régionale (RNR) des marais de la Taute regroupe 6 entités différentes, constituées d'un réseau de parcelles, sur les communes de Graignes-Mesnil-Angot, Montmartin-en-Graignes, Saint-Hilaire-Petitville et Saint-André-de-Bohon dans la Manche. Elle fait partie du territoire du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin.



Patrimoine naturel et culturel

Le site présente sur 147 hectares (ha) une diversité importante d'oiseaux et de plantes, lui conférant un intérêt scientifique de niveau national. La gestion appliquée à ces parcelles offre des conditions optimales à plusieurs dizaines d'espèces d'oiseaux dépendantes des zones humides et permet la présence de 73 espèces de plantes patrimoniales.



4. Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*)
5. Prairie près de Rotz
6. Flûteau nageant (*Luronium natans*)

www.region-basse-normandie.fr

Création de la RNR et gestion

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES MARAIS DE LA TAUTE

Délibération du Conseil Régional
de Basse-Normandie
n°11-413 du 24 juin 2011

Le Groupe Ornithologique Normand, propriétaire-gestionnaire de ces terrains depuis près de 20 ans, a porté le projet et, a été désigné gestionnaire de la RNR lors de son classement en juin 2011. Le site est géré sur la base d'un plan de gestion pour la période 2013-2021.

Les principaux enjeux de conservation ont été identifiés pour les espèces à fort intérêt patrimonial (butor, busards, râles, fluteau nageant...) nécessitant des conditions particulières pour s'installer. Les équilibres de ce site sont maintenus par une gestion agricole et hydraulique, dans le contexte particulier de marais.



IMPORTANT

Adoptons un comportement éco-citoyen

Le site n'est pas d'accès libre au public en raison de la vulnérabilité des espèces et des milieux qui s'y trouvent. Vous pouvez le découvrir en empruntant le sentier de découverte qui longe le canal Vire-Taute depuis le port des Planques (entre Montmartin-en-Graignes et Graignes).

POUR VISITER LE SITE

Pour suivre les visites guidées, s'adresser au
**Groupe Ornithologique
Normand :**

181 rue d'Auge - 14000 Caen
Tél. : 02 31 43 52 56



A voir...

En hiver, le paysage de ces marais est remarquable, lorsque l'eau de la nappe affleure sur les prairies (Marais blanc). Mais, c'est au printemps que la réserve s'éveille : les chants variés des passereaux paludicoles, les parades des vanneaux huppés, courlis cendrés et busards sont un spectacle à ne pas manquer, tout comme les chants nocturnes du butor étoilé et des ralliés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE BUTOR ÉTOILÉ

est à la fois un oiseau très discret difficile à observer mais très sonore lorsqu'il émet son chant nocturne audible à plusieurs kilomètres. Héron trapu au plumage brun doré marqué de taches et de barres noires, dont le dessin lui a valu le qualificatif d'étoilé, cet oiseau caractéristique des roselières se confond parfaitement dans son milieu grâce à la coloration de son plumage, adoptant même lorsqu'il est dérangé une attitude typique de camoufflage, cou étiré et bec pointant vers le ciel, tel un roseau !



10. Butor étoilé (*Botaurus stellaris*)



Réserve Naturelle Régionale
des marais de la Taute

Plus d'infos sur

www.region-basse-normandie.fr

Abbaye-aux-Dames

Place Reine Mathilde CS 50523 - 14035 CAEN Cedex1

Tél. : 02 31 06 98 98 - Fax : 02 31 06 95 95

courrier@crbn.fr